



RAPPORT D'ANALYSE DES COMPTES ADMINISTRATIFS

VILLE DE COUTANCES

ANNEE 2019

Le compte administratif rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget, des réalisations effectives en dépenses et en recettes. Il présente les résultats comptables de l'exercice et est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante, qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice (date reportée au 31/07 en 2020 en raison du COVID-19).

Le présent rapport analyse les comptes administratifs 2019 des budgets municipaux. **Le détail des CA figure dans les tableaux de synthèse communiqués avec le dossier de séance.**

Le présent rapport est suivi, en séance, du vote des comptes de gestion, des comptes administratifs et de l'affectation des résultats de chacun des budgets.

Sommaire

1	Budget principal	2
2	Budget Assainissement	5
3	Budget eau	6
4	Budget EHPAD	6
5	Budget OPERADELOT	6
6	Budget Camping	7
7	Consolidation (budget général + budgets annexes)	7

1 Budget principal

La synthèse des CA 2017-2019 par chapitre est jointe au présent document.

L'exercice 2019 du budget principal s'est clôturé avec un excédent de 631k€ (avec restes à réaliser).

Dépenses de fonctionnement

94% des crédits prévus au budget primitif (9.9M€)¹ ont été consommés.

Au niveau du chapitre 011 (charges à caractère général), les dépenses ont été moins importantes que prévues en matière de fluides (-52k€), de prestations de service (-34k€), d'entretien de bâtiments et voirie (-54k€), ou encore de téléphonie (-37k€). Diverses provisions (études, contentieux) n'ont pas été réalisées (-70k€).

Comme prévu au BP 2019, les charges de personnel sont supérieures à 2018 (+7.6%). Cette augmentation s'explique notamment par la mise en place d'une refacturation des mises à disposition de personnel des services communs Ville de Coutances – Coutances mer et bocage. Les refacturations (312k€) sont cependant inférieures aux prévisions du BP 2019 (465k€).

Au chapitre 014 (atténuations de charges), seule l'attribution de compensation versée à la Communauté de communes (106k€) a été réalisée. La provision de 25k€ pour le dégrèvement de la TH sur les logements vacants n'a pas été réalisée.

Au chapitre 65, l'exécution budgétaire est conforme au voté. Le seul écart concerne la participation du budget général aux budgets annexes (88k€ prévus pour le budget EHPAD), qui s'est avérée non nécessaire.

Globalement, les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 10% entre 2018 et 2019. Dans le même temps, les recettes réelles de fonctionnement ont également augmenté, mais de façon moins dynamique (+6%).

Recettes de fonctionnement

99% des recettes prévues au budget primitif (11,3 M€) ont été réalisées.

Certaines recettes ont été bien plus importantes que prévu :

- + 25k€ sur les atténuations de charges (toujours difficiles à appréhender)
- +108k€ sur les Dotations et participations (DGF et allocations compensatrices de fiscalité)
- +30k€ de produits exceptionnels (remboursements sur sinistres, vente d'un camion nacelle, réparations de préjudices)

Ces recettes ne compensent qu'une part des diminutions constatées sur les autres chapitres :

- -232k€ sur les produits des services (chapitre 70) : cela s'explique notamment par les refacturations de charges de personnel sur les services communs, inférieures aux prévisions initiales² (-261k€)
- -39k€ sur les produits fiscaux (chapitre 73)

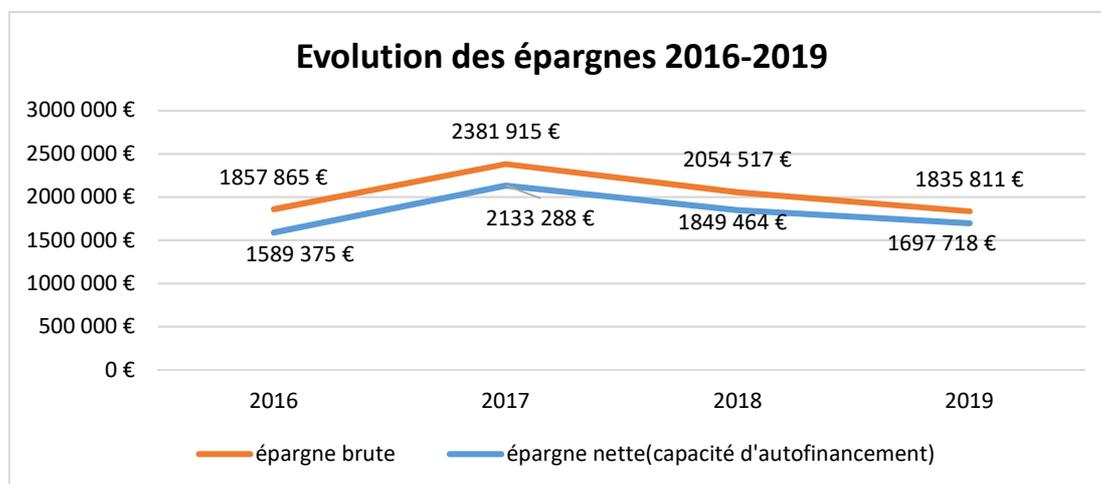
Les recettes relatives aux loyers restent stables (622k€).

¹ Opérations réelles

² Les services communs ont été mis en place en 2019. L'évaluation des dépenses et recettes associées a été révisée au BP 2020.

Niveaux d'épargne

Le solde de la section de fonctionnement s'élève à 2 188 133.36€ (contre 3 008 473.41€ en 2018)
Du fait de diminution de certaines recettes, les niveaux d'épargne sont inférieurs à 2018 mais restent élevés. En fin d'année 2019, la ville a pu dégager 1.7M€ d'autofinancement.



Pour mémoire, l'exercice 2017 a été marqué par des transferts et restitutions de compétences.

Dépenses d'investissement

3.5M€ de dépenses d'équipement (hors remboursement du capital de la dette) ont été réalisées en 2019.

Les principales réalisations concernent :

- Le Gymnase ABC (1.1M€)
- L'aménagement des locaux du siège de la Communauté de communes, le réaménagement de locaux au sein de l'Hôtel de Ville et la réfection complète des installations électriques et informatiques (680 000€)
- La voirie (650 000€) :
 - Sécurisation des abords du collège Jacques Prévert et création d'une amorce de réseau de chaleur vers le quartier Claires-Fontaines (205 000€)
 - Renouvellement ou renforcement des réseaux souterrains situés dans l'emprise du giratoire de la RD2 (300 000€)
- Les réseaux (345 000€) : réhabilitation des réseaux d'eaux pluviales sur le quartier Claires-Fontaines (165 000 €), renouvellement de l'éclairage public (105 000 €), effacement de réseaux (75 000 €) avec le SDEM
- Les véhicules (245 000€) : dont 180 000 € pour le remplacement de la nacelle d'éclairage public
- Le réaménagement des sanitaires du théâtre : 80 000 €

Recettes d'investissement

Le FCTVA perçu en 2019 (au titre de 2017) s'élève à 208k€.

L'excédent de fonctionnement 2018 capitalisé (1068) a permis de financer les investissements à hauteur de 1.7M€.

Bon nombre de subventions attendues seront décalées sur 2021 et suivantes. Certaines subventions 2019 figurent dans les restes à réaliser inscrits au BP2020 (131k€).

L'emprunt de 2M€ n'a pas été réalisé. 1.8M€ sont prévus en 2020.

Le solde de la section d'investissement s'élève à -1925 914.73€ hors restes à réaliser. Après prise en compte de ces RAR, le déficit d'investissement est de -1 556 889.42€

Ratio de désendettement

Nombre d'années nécessaires pour rembourser le capital restant dû en y consacrant toute l'épargne brute

<u>Budget général</u>	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019
CRD au 31/12	2 070 297 €	1 650 086 €	1 282 533 €	1 144 440€
Epargne BRUTE	1 873 265 €	2 381 915 €	2 054 517€	1 835 811€
Ratio de désendettement	1,11	0,69	0,62	0,62

Le ratio de désendettement 2019 reste inférieur à 1 an.

2 Budget Assainissement

L'exercice 2019 du budget assainissement s'est clôturé avec un excédent de 421 147.36€ hors restes à réaliser (261 512.83€ après restes à réaliser).

Dépenses de fonctionnement

84% des crédits prévus au budget primitif (592K€) ont été consommés.

Le niveau de réalisation 2019 du chapitre 011 (74.5%) est inférieur à celui de 2018. Les postes de dépenses en baisse sont les prestations extérieures (-105k€) et les fluides (-19k€).

Les non-réalisations au chapitre 011 permettent de compenser la légère augmentation des charges de personnel (+2.6K€/BP2019).

Recettes de fonctionnement

Le ROB 2019 avait alerté sur le risque de baisse des recettes du budget assainissement liées à la fermeture de la compagnie des fromages et à la baisse de la prime d'épuration.

Les redevances sont en définitive nettement supérieures au Budget primitif :

- l'augmentation des tarifs d'assainissement (délibération n°5 du conseil municipal du 28/03/2019) a permis d'augmenter le montant de la redevance d'assainissement (+50k€/BP)
- des rattrapages de redevances ont été opérés sur 2014-2018 (Compagnie des fromages)
- les recettes liés aux travaux de branchements et contrôles de conformités sont également supérieures au budget voté (+52k€)

50% des subventions liées aux branchements et des PFAC (Participations au financement de l'assainissement collectif) ont été perçues.

Le solde de la section de fonctionnement s'élève à 389k€.

L'épargne nette s'élève à 381k€ contre 105 293€ en 2018.

Pour mémoire, le BP 2020 prévoit une épargne nette de 238k€, afin de tenir compte de dépenses nouvelles (frais de recherche de micro polluants), de l'arrêt des redevances pour la Compagnie des fromages et de la diminution des ventes de branchement, l'exercice 2019 ayant été exceptionnel.

Dépenses d'investissement

95% des dépenses d'équipement ont été réalisées :

- 146k€ pour les frais d'étude liées au Schéma directeur de l'assainissement
- 87k€ pour le renouvellement du matériel d'exploitation du service (60k€) et les travaux sur la station (26k€)
- 1M€ pour les travaux d'assainissement dont 550k€ pour le quartier claires-fontaines (transfert de crédits en cours d'exercice 2019)

Recettes d'investissement

Les investissements ont été financés par :

- le FCTVA (17k€)
- l'affectation du résultat de fonctionnement 2018 (156k€)
- 92k€ de subventions (quartier Claires –fontaines). 316K€ de subventions figurent en restes à réaliser.
- un crédit-relais de 200k€ en préfinancement du FCTVA 2019 (à percevoir en 2021). 150k€ d'avances remboursables notifiées par l'Agence de l'Eau figurent en Restes à réaliser.

3 Budget Eau

Pour rappel, le CA 2019 du budget Eau est le dernier CA voté par le conseil municipal, le budget ayant été transféré au SDEAU le 01/01/2020.

L'exercice 2019 du budget eau s'est clôturé avec un excédent de 141 921.16€, lequel va être reversé au SDEAU.

Section de fonctionnement

Les réalisations sont beaucoup plus importantes que prévu du fait des régularisations comptables de TVA (678k€) neutralisées en recettes.

En dehors des régularisations comptables, les recettes de redevances 2019 sont conformes au BP (471k€)

Section d'investissement

Les dépenses concernent le renouvellement et l'extension des canalisations (141k€) et les réseaux d'eau potable sur le giratoire (73k€).

Les investissements ont été financés par le résultat de fonctionnement 2018 et l'épargne nette.

4 Budget EHPAD

L'exercice 2019 du budget de l'EHPAD s'est clôturé avec un déficit de 81 975.22€. (Le déficit 2018 était de 67 372€)

Section de fonctionnement

Les loyers (190 000€ versés par le CCAS) sont stables. Ils couvrent les dépenses courantes (46k€) et les intérêts d'emprunt (36k€). La participation du budget général n'a pas été réalisée.

Section d'investissement

6K€ de dépenses d'équipement ont été réalisées. Le reste des dépenses concerne le remboursement du capital (116.5k€).

La reprise du résultat 2018 constitue l'unique recette de la section d'investissement.

5 Budget OPERADELOT

Le budget OPERADELOT regroupe les opérations d'aménagement de lotissements. Il est caractérisé par des opérations de stock.

L'exercice 2019 du budget OPERADELOT clôture avec un déficit de 263 691.30€.

Section de fonctionnement

En 2018, seule la taxe foncière avait été mandatée. En 2019, des dépenses d'aménagement ont été réalisées sur le lotissement de l'éco-quartier de la Vallée (108k€)

Côté recettes, un seul lot a été vendu : les ventes de terrains restant sont inscrites au BP 2020.

Section d'investissement

S'agissant d'opérations de lotissement, avec écritures de stocks, la section d'investissement est constituée du report du déficit antérieur (-167 745.87€).

6 Budget Camping

L'exercice 2019 du budget Camping clôture avec un déficit de 2 179.13€.

Section de fonctionnement

Le budget 2019 a intégré en cours d'exercice les charges de personnel propres au camping. Les dépenses de gestion du camping s'élèvent donc à 80k€.

Les recettes sont constituées de l'attribution de compensation propre au budget camping (35.7k€) et des recettes liées aux locations d'emplacements (41k€ recouvrées sur 45k€ votés au budget).

Section d'investissement

Les crédits prévus en dépenses d'investissement pour la réalisation de travaux ont été reportés à 2020.

7 Consolidation (budget général + budgets annexes)

L'ensemble des budgets ont comptabilisé en 2019 plus de 11M€ de dépenses de fonctionnement et 13.6M€ de recettes. La CAF nette totale s'élève à 2.1M€ d'euros.

Les dépenses d'équipement (hors remboursement du capital de la dette) ont dépassé les 5M€ d'euros.

Sur l'ensemble des budgets, l'encours de dette s'élève à 3.8M€. La capacité de désendettement globale est de 1,5 ans (durée identique à celle de 2018).